

**Tennis de table UFOLEP 28**  
**Championnat de D1 – 2018 / 2019**  
**PHASE 2**



**En 2<sup>ème</sup> phase du championnat D1 2018/ 2019 :**

Les 4 premiers font un championnat en match simple. A = 1<sup>er</sup> – B = 2<sup>ème</sup> – C = 3<sup>ème</sup> – D = 4<sup>ème</sup>

Les 3 derniers font un championnat en match simple. E = 7<sup>ème</sup> – F = 8<sup>ème</sup> – G = 9<sup>ème</sup>

*A remplir suivant le classement première phase*

Poule Haute	Poule Basse
A = Hospitaliers	E = Montigny le Chartif
B = Vichères 1	F = Frazé 2
C = Châteauneuf	G = Vichères 2
D = Frazé 1	

Journée 8 : 1<sup>er</sup> mars voire 8 mars

22	Hospitaliers	Vichères 1
23	Châteauneuf	Frazé 1
24	Montigny le Chartif	Frazé 2

Exempt : Vichères 2

Journée 9 : 15 mars voire 22 mars

25	Hospitaliers	Châteauneuf
26	Vichères 1	Frazé 1
27	Frazé 2	Vichères 2

Exempt : Montigny le Chartif

Journée 10 : 29 mars voir 5 avril

28	Hospitaliers	Frazé 1
29	Vichères 1	Châteauneuf
30	Vichères 2	E

Exempt : Frazé 2

**Rappel du règlement :**

Chaque rencontre se déroule chez le 1<sup>er</sup> club cité.

Le club qui accueille téléphone au club qu'il reçoit le lundi qui précède la date indiquée.

***Ce pendant ...***

D'un commun accord, les 2 clubs peuvent choisir la 2<sup>ème</sup> date indiquée et/ou inverser le lieu de rencontre.

Ils peuvent choisir une 3<sup>ème</sup> date si celle-ci n'est pas déjà prise dans le calendrier ci-dessus.

***Nota Bene...***

Chaque club qui a gagné la rencontre (ou qui reçoit en cas de match nul) envoie le résultat à Anthony Brajette.

Au 3 mars 9h30 pour les régionaux B.

Au 31 mars 9h30 pour la Coupe A et 13h30 pour la Coupe B, à Châteauneuf en Thymerais.

Amitiés. Jean Paul Rafat.